

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 14 (1917)  
**Heft:** 11

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne la rédaction  
s'adresser à M. SCHUMACHER,  
à Daillens (Vaud).

Pour l'envoi du journal,  
s'adresser à M. E. FARRON, à Tavannes.

*Bibliothèque :*

M. SCHUMACHER,  
à Daillens.

*Présidence :*

M. MAYOR, juge,  
à Novalles.

*Assurances :*

M. FORESTIER,  
à Founex.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité  
J. HORT, Lausanne.**

QUATORZIÈME ANNÉE

Nº 11

NOVEMBRE 1917

## SOMMAIRE :

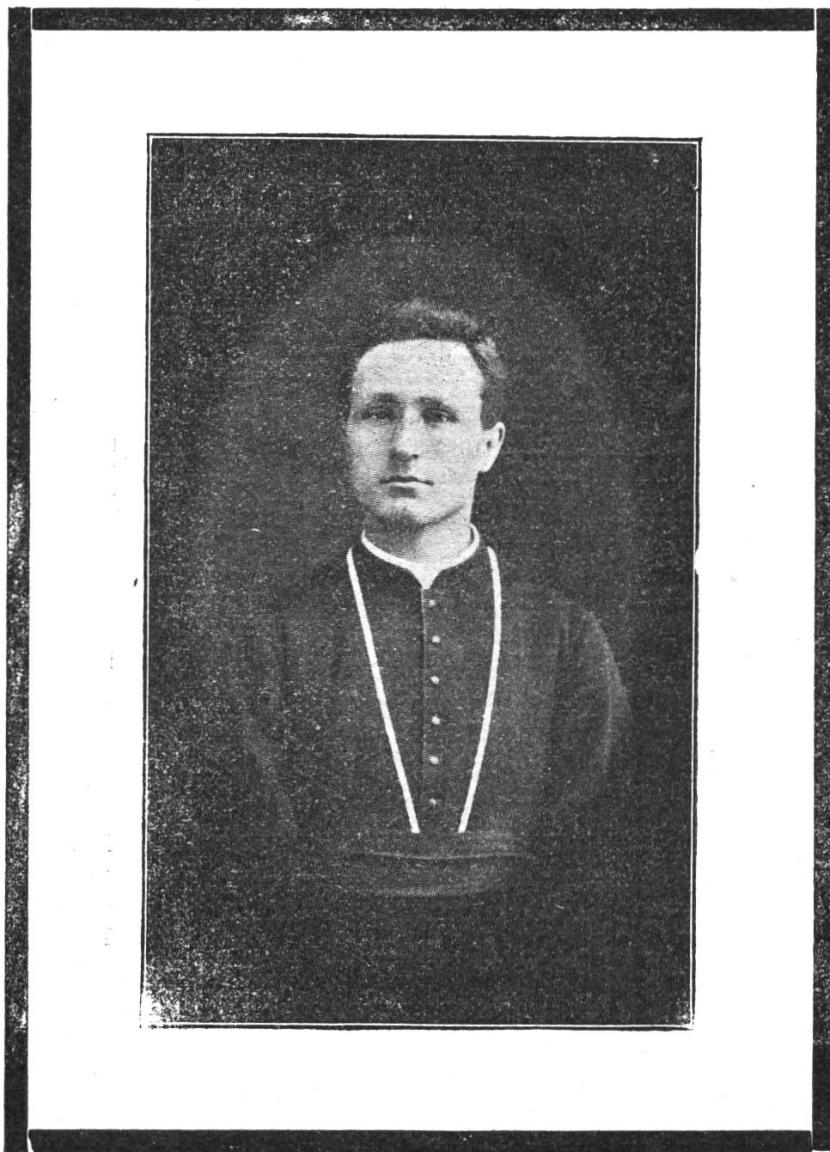
Nécrologie de M. P. J. Putallaz (cliché), par M. V. — Musée apicole, par M. L. FORESTIER. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Le centenaire de Charles Dadant, par M. J. KELLER. — Coin des Jeunes, par M. A. PORCHET. — Rucher de M. Landolf à Heiden (Argovie), cliché. — Des applications de l'électricité à l'apiculture, par M. E. M. — Un peu de tout, par M. A. PORCHET. — Rucher de M. Stolz-Hüber à Kirchberg (Argovie), cliché. — Feuille gaufrée, par M. R. Heyraud. — Lettre ouverte à mon cousin Jean-Louis. — Flore mellifère, par M. L.-S. Fusay. — Nouvelles des Etats-d'Unis, par M. C.-P. DADANT. — Utilité des abeilles au point de vue de l'économie nationale, par M. Langel, pasteur. — Bibliothèque. — Rucher situé à Malters (Lucerne), cliché. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Avis important.

## † P. J. PUTALLAZ

La mort vient de faire son apparition dans la sous-section de Monthey, en lui fauchant un excellent membre; dans la personne de M. le chanoine P.-J. Putallaz, curé de Vouvry, décédé le 28 septembre dernier, à l'âge de 66 ans, emporté par une pneumonie. Originaire de Conthey, il appartenait à la congrégation hospitalière du Grand Saint-Bernard.

Il n'a guère fait parler de lui comme apiculteur, bien qu'il possédât un beau rucher-pavillon, garni de plus de vingt Dadant-Blatt, en pleine prospérité. Depuis un temps immémorial, il y a eu des abeilles à la cure de Vouvry, soignées tant bien que mal par les prêtres qui s'y sont succédés et qui certes ne possédaient pas tous les qualités requises pour faire un apiculteur; et pourtant ce rucher s'est maintenu. M. Putallaz a débuté en apiculture il y a une dizaine d'années seulement, à la mort de son prédécesseur, M. le chanoine Roh, dont il fut pendant longtemps le vicaire; jusqu'alors, il ne s'en était pas soucié. Or comme le rucher fait partie intégrante du bénéfice pastoral,

il fallait bien qu'il s'en occupât, ce qu'il fit si bien, qu'il s'y passionna à son grand étonnement et passait même au rucher une partie de ses loisirs. D'une santé délicate et chancelante depuis ces dernières années, ce fut avec un sourire douteux qu'il se rendit aux sollicitations de l'auteur de ces lignes pour se faire recevoir membre de la Valai-



sanne, en lui laissant entrevoir sa fin prochaine : En vaut-il bien la peine ? — Mais pourquoi pas ? — Hélas ! le temps qu'il passa dans la Société d'apiculture fut en effet bien court, puisqu'il n'en était qu'à sa première année, ce qui n'empêche pas que croyant faire œuvre utile, il a donné un exemple qui devrait bien être suivi par un grand nombre d'apiculteurs valaisans, qui ne peuvent plus avoir l'excuse de nous ignorer, puisqu'ils touchent maintenant du doigt et

de la main les avantages qu'ils peuvent retirer d'être groupés en société.

Prêtre éminent, d'une grande affabilité, M. Putallaz était un symbole de douceur et d'humilité. Il est mort comme il a vécu.

Conscients de la perte qu'ils éprouvaient, les paroissiens ont fait au pasteur des funérailles dignes de lui ! — Son corps repose maintenant sous les dalles de son église.

V.

## CONVOCATION

### *Section d'Orbe.*

Le comité avise les membres de la section que la cotisation (4 fr. 50, y compris l'abonnement au *Bulletin*) pour l'année 1918 sera prise en remboursement à partir du 15 novembre.

L'assemblée générale de la section du 14 octobre, à Chavornay, a décidé que les ruchers de la rive droite de l'Orbe seront visités l'an prochain.

## MUSÉE APICOLE

Il est sans doute fréquemment arrivé à un grand nombre d'apiculteurs de déplorer que la Société romande d'apiculture n'ait jamais songé à créer un musée apicole, pareil à celui que nos collègues de la Suisse allémanique ont organisé, il y a longtemps déjà, à Zoug, chez M. Theiler, dans sa propriété du Rosenberg.

Si la chose avait été faite, nous aurions pu, depuis bien des années, grouper dans un local spécial, tout ce qui concerne l'abeille, dans notre pays, comme à l'étranger, réunir toutes les richesses que nous possédons et qui restent dispersées chez nombre de nos sociétaires, rassembler nos archives, nos clichés, nos diplômes, nos médailles, etc., et en faire profiter le public, aussi bien que les apiculteurs.

Le comité de Société, désireux de combler cette lacune, a été frapper à la porte de nos autorités cantonales pour qu'elles veuillent bien mettre à notre disposition un modeste local, où nous puissions remiser nos collections. Il crut un moment toucher au but, car on lui promettait une pièce inutilisée au Champ-de-l'Air, à Lausanne, laquelle aurait fort bien convenu pour la réalisation du projet qu'il caressait. Notre petit musée spécial, installé dans ce local, aurait très heureusement complété et accompagné la belle collection de ruches anciennes, donnée par M. Ed. Bertrand, alors qu'il professait l'apiculture à l'Ecole cantonale d'agriculture ; il aurait été une source

inépuisable de leçons pour les élèves de l'Ecole. Au dernier moment, le local ne fut pas accordé, il n'y avait rien de fait.

Fallait-il abandonner la chose ? Le comité n'y songea pas un instant ; le projet lui tenait trop à cœur, la chose était trop importante pour y renoncer. Notre dévoué président s'adressa alors aux autorités communales, et il eut le bonheur d'être bien accueilli. Grâce à l'extrême obligeance du syndic de Lausanne, M. Maillefer, ainsi qu'à l'empressement de M. Jaccard, secrétaire à la direction des Ecoles de la ville, une petite pièce, dans le bâtiment scolaire de Beaulieu, a été mise à notre disposition et nous avons pu en prendre possession immédiatement.

L'aménagement du local ne nous occasionnera aucun frais, nous l'utiliserons tel qu'on a bien voulu nous le prêter, aussi pouvons-nous, dès maintenant, adresser un pressant appel aux apiculteurs, à tous les amis des abeilles, ainsi qu'à tous ceux qui aiment le miel, pour qu'ils nous aident à le garnir dignement.

Une foule de nos collègues ont, nous le savons, à côté de leur matériel, des ruches, ancien système, mais encore en bon état, des ustensiles, des instruments, des outils démodés ou modernes, dont ils n'ont pas emploi ; leur bibliothèque renferme des manuscrits, peut-être, des photographies, qu'ils conservent sans les utiliser, trouvant regrettable de les détruire. Tout cela, qui finira par se détériorer et se disperser, sans profit pour personne, ferait bonne figure dans nos collections.

A côté des apiculteurs actuels, conservateurs d'instinct, il est d'autres personnes qui ont élevé des abeilles autrefois, que ces insectes intéressent encore et qui possèdent peut-être aussi des choses inutilisées qui pourraient nous aider à reconstituer l'histoire palpable de l'apiculture.

Enfin, nous avons dans notre pays romand, une foule de fabricants, d'éleveurs, qui font et qui ont fait des découvertes et apporté d'importantes améliorations au matériel et aux travaux apicoles, auxquels nous serons particulièrement heureux de faire bon accueil pour les produits de leurs maisons. Il y aura satisfaction pour nous tous, et pour eux, la meilleure de toutes les réclames.

Tout ce qui concerne l'apiculture, son histoire, ses auxiliaires, ses ennemis, etc., a sa place marquée dans notre musée ; tout sera reçu avec reconnaissance, soit à titre de prêt (à l'instar des grands musées), soit, ce qui serait préférable, à titre gracieux.

Le tout restera propriété de la Société romande ou sous sa sauvegarde ; ce sera sa richesse, sa réserve, une mine d'où elle pourra tirer, sans frais, lorsqu'elle sera appelée à figurer dans une expo-

sition, tout ce que, jusqu'à ce jour, elle devait solliciter du dévouement et de la bonne volonté des apiculteurs. Le tout sera inventorié, catalogué et étiqueté avant d'être présenté avec le nom du donateur.

Nous espérons être d'autant mieux entendus que, pour une fois, nous ne faisons pas appel à la bourse de nos collègues, mais à leur bonne volonté inépuisable pour tout ce qui concerne l'abeille.

Il se pourra fort bien que, parmi les dons qui nous parviendront, plusieurs pourront être en double, mais que cela n'arrête personne. Lorsque le local dont nous disposons maintenant sera par trop encombré et qu'enfin on aura reconnu l'utilité incontestable de notre petit musée et sa raison d'être, nous en trouverons facilement un plus vaste, dans lequel les doubles figureront honorablement.

Les membres du comité, soit : MM. Mayor, à Novalles (Grandson), Schumacher, à Daillens, Forestier, à Founex, pour le canton de Vaud ; Rotschy, à Cartigny, pour Genève ; Gay H., à Bramois, Heyraud, à St-Maurice, pour le Valais ; l'abbé Coillard, à Dompierre, pour Fribourg ; Burdet E., à Colombier, pour Neuchâtel, et Farron, à Tavannes, pour le Jura bernois, recevront tout ce qu'on voudra bien leur envoyer pour notre musée. Ou, si les apiculteurs le préfèrent, ils peuvent également adresser leurs dons directement à M. Regamey, concierge de l'école de Beaulieu (Lausanne), en spécifiant bien sur l'adresse que l'envoi est destiné au *Musée d'apiculture*, et aviser en même temps un membre du comité de leur expédition.

Un premier lot d'objets apicoles, destiné au musée, provient d'un don de M<sup>me</sup> Ed. Bertrand, en souvenir de son mari.

La liste des dons reçus ainsi que les noms des donateurs, seront publiés dans le *Bulletin*. L. Forestier.

#### RENSEIGNEMENTS

*Comment je traite l'essaimage naturel.* — On conseille beaucoup de rendre l'essaim à la souche, ce qui expose très souvent à de nouvelles sorties intempestives et à une activité douteuse. Pour ma part, je loge l'essaim dans une ruche nouvelle qui occupe l'emplacement de la souche et j'y brosse toutes les abeilles de cette dernière. Je distribue le couvain nu à des colonies ou j'utilise les cellules maternelles aux besoins de l'apier. Si j'ignore la souche, l'essaim est placé sur le plateau d'une *colonie indolente* et y reçoit les abeilles nues, les cadres de couvain vont ailleurs. Je provoque ainsi un stimulant travailleur à toutes les abeilles et si la miellée donne, deux magasins ne sont pas de trop. Une petit essaim d'un kilo, fécondé ou vierge, peut ainsi provoquer la *fièvre de l'activité à la récolte* à quatre ou cinq kilos d'abeilles indolentes. Bourgeois.



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

### *Novembre.*

Le mois de septembre, extraordinairement beau, chaud semblait fait pour donner raison aux apiculteurs négligents, retardataires : on a le temps, bien le temps. Mais octobre est venu dès les premiers jours blanchir les sommets du Jura ; un vent froid, aigre, âpre, chassant une pluie glacée, a dû faire dire à nombre de possesseurs d'abeilles : ah ! si j'avais su, prévu cela. Maintenant il est trop tard, à moins de courir de grands risques, pour travailler dans les ruches. Le groupe d'hivernage est formé et le disjoindre par des opérations, c'est lui faire courir de sérieux dangers. N'oublions pas que la période de repos d'une colonie correspond assez exactement à la période de repos de la végétation, d'arrêt de la sève. L'activité recommence souvent en janvier, malgré les apparences, mais la pér-

riode de repos commence aussi plus tôt que ne sembleraient le dire les quelques sorties provoquées par les dernières belles journées de l'automne.

Les feuilles tombent, tournoient, la pluie dégouline le long des toits, les girouettes gémissent, le brouillard humide et froid vous transperce déjà ; par dessus les frondaisons richement colorées des bois, on aperçoit au-dessus du vert sombre des sapins la parure de neige des sommets... ce sont les avant-coureurs de l'hiver ; tout est calme au rucher. Il n'y a plus rien à faire à l'intérieur des ruches, mais autour de celles-ci ! On peut changer l'orientation. Cette opération peut se faire au premier printemps sans doute. Mais je préfère la faire maintenant, car quand est-ce le premier printemps ? Si vous le savez... dites-le moi et en toute discrétion je le ferai savoir plus loin. Ce premier printemps est là souvent avant qu'on s'en doute et voici les premières sorties... trop tard pour changer l'orientation ou l'emplacement. Ou bien les froids se prolongent, l'hiver dernier est encore assez frais dans la mémoire pour nous le dire et les premiers beaux jours sont venus si brusquement que l'opération dont il s'agit ne pouvait plus se faire. Après avoir fait la modification désirée, placez une tuile ou une planchette devant l'entrée ou même n'ayez pas peur de laisser l'entrée fermée pendant plusieurs jours ; il n'y a plus de risque d'étouffement.

Une deuxième indication que je me permets de vous donner, c'est de tenir vos ruches « haut sur jambes ». Il faut que le plateau de la ruche soit pour le moins à 40 ou 50 centimètres du sol pour éviter l'humidité de la terre et l'accès trop facile des limaces et autres « reptiles ». Au moment de la récolte, cette hauteur est sans doute un inconvénient ; mais il est facile d'y porter remède par des planches d'accès ou en maintenant le terrain libre de toute végétation devant les ruches. Au contraire, vous lutterez difficilement contre la montée de l'humidité du sol jusqu'à vos ruches, si elles ne sont qu'à 20 ou même 30 centimètres de haut. Or cette opération d'élévation des supports se fera avec le moins d'ennuis en cette saison. Un autre avantage, c'est qu'ainsi, pour la visite, vos ruches sont plus à portée, plus commodes à visiter à moins que vous ne soyez de la race des Lilliputiens.

Les vents sont violents en hiver et nous avons vu des toits enlevés par un coup de joran ou de biše ; assujettissez-les en les chargeant d'une bonne pierre, si vous n'avez pas des crochets ou du fil de fer. Puis, malgré toutes les précautions prises contre les frimas et les malices des vents ou des animaux à quatre ou deux pattes, allez régulièrement donner un coup d'œil ; il n'y a rien à cela, c'est d'ailleurs

le moins que vous puissiez accorder à celles qui ont vaillamment travaillé pour vous et qui restent votre espoir secret pour l'an prochain.

Je termine ces quelques pauvres indications par un reproche que je vous fais le plus aimablement possible. Je suis chargé de donner les « conseils aux débutants ». Y en a-t-il encore ? Je suis tenté de répondre non, car les demandes de renseignements, auxquelles j'ai répondu par lettres personnelles très nombreuses, provenaient toutes de débutants d'il y a dix ou quinze ans. Et le questionnaire semble délaissé. Vous remarquerez vous-même aussi que la partie : « Nouvelles des ruchers » a été peu fournie cette année. Point de nouvelles, bonnes nouvelles, dit-on. Mais ici, ces bonnes nouvelles sont intéressantes. Notre journal ne doit pas être là seulement quand il faut récriminer, mais on peut y donner essor à sa joie, aux plaisirs goûts ; raconter les bonnes heures passées au rucher, les expériences faites et ainsi de suite. Voici novembre, les longues soirées où l'on peut écrire, relire les notes, les condenser et les envoyer au *Bulletin*. Est-ce trop vous demander, mon cher jeune ou vieux débutant ? Profitez, avant que nous ayons la lettre à trois sous, ce qui sera un nouveau prétexte à laisser le rédacteur dans la peine et le souci de remplir son numéro de journal.

Daillens, 19 octobre.

*Schumacher.*

Cette année, on a célébré en Amérique le centième anniversaire de la naissance de Ch. Dadant. Nous nous associons à cette manifestation en publiant ici la traduction de l'article de fond paru dans le numéro de juin de l'*American Bee Journal*.

### LE CENTENAIRE DE CHARLES DADANT

Charles Dadant, dont le portrait figure à la tête des colonnes de l'*American Bee Journal*, depuis juin 1906, en compagnie de celui du père Langstroth qu'il assistait et secourait avec zèle pour avancer l'apiculture, naquit à Vaux-Sous-Aubigny, un village sur les confins de la Champagne et de la Bourgogne, le 22 mai 1817, il y a justement 100 ans. Une courte histoire de sa vie démontrant les obstacles qu'il avait à surmonter et le succès auquel il arriva finalement, peut encourager quelques-uns de nos jeunes gens, qui luttent également avec des difficultés, à continuer le combat et à parvenir au succès.

Il reçut une éducation en vue de devenir médecin, comme son père. Mais il aimait la nature, comme il l'expliquait lui-même, par des propos familiers : « J'avais des goûts de paysan. » C'est-à-dire qu'il

aimait la vie des champs et des forêts, les plantes, les fleurs, les abeilles, les oiseaux, etc. Il apprit de bonne heure le greffage des arbres et à l'âge de 12 ans il s'amusait à enter de magnifiques variétés de roses sur les églantiers des forêts, et quelques années plus tard, en parcourant ces forêts avec quelques garçons et jeunes filles de son âge, il les étonna et les amusa en les conduisant dans une moisson d'admirables roses dans un coin perdu de la forêt.

Son amour pour les abeilles l'engagea à s'en procurer de bonne heure. A la troisième colonne de l'*American Bee Journal* de 1868, il publia quelques réminiscences intéressantes de ses débuts en apiculture.

Des circonstances et la nécessité de gagner son pain l'obligèrent à entrer dans l'ancienne cité de Langres dans une maison de denrées coloniales en gros, d'abord comme employé et plus tard comme associé. C'était autrefois la capitale d'une tribu gauloise nommée Lingones. C'était un beau centre de commerce quand les diligences y montaient par les contours de la route. Mais la construction du chemin de fer en 1856, qui fit plutôt bénéficier les cités de la vallée, laissa la fière forteresse dans l'isolement. Les affaires périclitèrent et la firme des denrées coloniales en gros dut fermer ses portes. Sept ans plus tard, M. Dadant réduit à la pauvreté, émigra en Amérique avec sa famille et s'établit à Hamilton, espérant pouvoir s'adonner à son ancien penchant pour la campagne et ayant l'intention de cultiver la vigne qui était la ressource principale du pays de sa naissance et surtout de son village natal en Champagne.

Mais il n'eut pas de succès avec la culture de la vigne. En 1866, il obtint d'un ami deux ruches d'abeilles communes dans des caisses ordinaires. Il les transvaasa d'abord dans des ruches à cadres mobiles qu'il avait connues en Europe. Un peu plus tard, ayant lu dans l'*American Agriculturist* les succès de Quinby, il se procura son livre, plus tard celui de Langstroth et finalement il déménagea toutes ses abeilles dans des ruches Quinby qu'il agrandit et améliora en arrivant ainsi à la ruche Dadant.

Ses premières années en Amérique ne furent qu'un long effort. Il ne savait pas l'anglais et avait 47 ans à son arrivée là-bas. Avec une ténacité extraordinaire, il se décida à apprendre l'anglais par ses propres forces comme il avait appris à greffer les rosiers dans sa jeunesse. Il acheta un dictionnaire de poche et s'abonna à la *New-York Tribune*. N'ayant pas d'autre moyen d'apprendre les nouvelles, il traduisait lentement et avec persévérance les événements hebdomadiers à l'aide de son dictionnaire. En peu de temps il sut lire dans le journal américain les nouvelles journalières, si facilement,

qu'il les lisait souvent à sa femme en français comme si le quotidien avait été imprimé dans cette langue. Cette prompte assimilation de la langue le rendit capable d'écrire pour l'*American Bee Journal* aussitôt qu'il y fut abonné.

En 1867, son rucher augmenta rapidement, si rapidement qu'il se trouva à court de ruches vides. Les planches étaient chères et sa bourse vide, ainsi il défit le plancher d'un grenier qui se composait de larges planches d'un pouce d'épaisseur, dans la maison de bois qu'habitait sa famille, pour se procurer le bois pour fabriquer des ruches. Il en fut récompensé l'année suivante, 1868, quand il moissonna sa première grande récolte. Nous n'en connaissons pas la quantité, mais elle s'éleva à plusieurs milliers de livres, et le miel se vendait cher alors.

En 1872, Charles Dadant fit un voyage en Italie pour se procurer des abeilles italiennes. Il avait acheté sa première reine italienne en 1866, d'un éleveur de l'Ohio, A. Gray. Il essaya alors l'importation avec d'assez bons succès, avec le Dr Blumhoff, de Biasca, Suisse italienne. Mais la mort de cet éleveur expérimenté, et des insuccès répétés avec d'autres hommes, l'engagèrent à traverser l'Atlantique. Il avait écrit des articles sur l'apiculture américaine qui avaient été appréciés, et avait été nommé membre honoraire de l'association italienne. Ainsi il était déjà bien connu, ce qui lui procura le succès. Mais les importations de cette année échouèrent tout à fait. Cependant ces échecs furent la source du succès pour l'homme d'une si indomptable persistance. On avait découvert les défauts et trouvé de meilleures méthodes pour l'importation. En 1874, après des directions précises et suivies avec une grande exactitude, Florini de Monselice réussit à lui envoyer environ 100 reines, avec moins de 5% de pertes. Des reines italiennes arrivant directement d'Italie furent envoyées à presque tous les éleveurs américains pendant deux ou trois ans. Longtemps avant, Parsons, Langstroth, Grimm et d'autres, avaient fait des importations, mais pas sur une si grande échelle, avec moins de succès, et pas aussi bon marché, car Adam Grimm importait ses abeilles italiennes à beaucoup de frais, en colonies entières. D'autres suivirent bientôt. Jones du Canada fit un voyage en Egypte, en Chypre et en Terre-Sainte et rapporta diverses races d'abeilles en Amérique.

Charles Dadant fut un écrivain infatigable. Désireux d'introduire en Europe les méthodes pratiques de nos grands maîtres Langstroth et Quinby, il envoya des articles sur l'apiculture aux journaux français, suisses et italiens. Hamet, l'éditeur de l'*Apiculteur* le tourna en ridicule, mais M. Dadant répondit à ses railleries par des arguments

si convaincants et des répliques si sarcastiques que Hamet refusa finalement de lui envoyer son journal. Il vécut cependant assez longtemps pour se trouver submergé par les méthodes américaines et quand il mourut, son petit journal avait cédé le pas au progrès apicole. M. Ed. Bertrand, l'auteur suisse qui vient de mourir, commença en 1879 la publication du *Bulletin d'Apiculture* dont M. Dadant fut un des principaux collaborateurs et d'après ses suggestions le titre fut changé ultérieurement en *Revue internationale d'Apiculture*.

En 1874, M. Dadant publia en français son *Petit cours d'apiculture*. En 1885, M. Langstroth ne pouvant continuer la révision de son livre classique *L'Abeille et la ruche* suivit le conseil de Chas. Muth de Cincinnati et confia l'ouvrage aux mains de M. M. Dadant. Il fut entendu que le travail se ferait sous la direction de M. Langstroth, mais un vieux mal nerveux qui l'avait forcé d'abandonner tout travail cérébral pendant des années, déjoua cette combinaison. Une lettre manuscrite (publiée dans l'*American Bee Journal*) explique comment M. Langstroth, après avoir fait des arrangements pour la révision, fut obligé de renoncer à ce travail et de le confier entièrement à ses réviseurs.

La première édition de *L'Abeille et la ruche*, par Langstroth-Dadant, parut en 1888. En 1891, une traduction française faite par Ch. Dadant fut publiée à Genève (Suisse) sous la direction de Ed. Bertrand. Elle a vu depuis lors une révision et trois éditions. Une traduction russe par Kandratieff de Petrograd parut en 1892 et eut quatre éditions. Une traduction espagnole de la dernière révision par Pons-Fabregues parut à Barcelone en 1912.

En 1895, M. Dadant perdit sa fidèle compagne âgée alors de 73 ans. Lui-même vécut encore jusqu'au 16 juillet 1902, entouré de ses enfants et petites-enfants, ayant eu la satisfaction de voir le plein succès de ses entreprises et la continuation de son œuvre par la jeune génération.

J. Keller.

## COIN DES JEUNES

*Réponse à la question n° 14.* — Un bon hivernage dépend rigoureusement :

des provisions en suffisance, de bonne qualité et bien disposées ;  
d'une population d'élite avec reine vigoureuse ;  
enfin d'un logis hygiénique protégeant le mieux possible le groupe hibernant contre les écarts parfois excessifs de la température.

Dans la question qui nous occupe, nous supposons les deux premières conditions remplies, la colonie resserrée sur un certain nombre de cadres (huit au plus) et les partitions mises en place. La

ruche se trouve de ce fait divisée en trois compartiments communiquant entre eux par le bas. Dans la chambre médiane, nos abeilles tendent à maintenir une chaleur constante avec d'autant plus de facilité que le groupement est plus compact, le logement plus restreint et la température extérieure d'hiver plus douce. Donc dans les endroits où le froid et la neige sont quasi inconnus, la mise en quartier d'hiver sera bien simplifiée, les parois de la ruche et les partitions étant une protection suffisante pour annihiler à l'intérieur l'effet de températures peu étendues, passagères. Là l'emmitouflage n'est pas nécessaire et l'espace entre les partitions peut être laissé libre sans inconvénients.

Mais notre climat suisse n'est pas de ceux-ci ; nous connaissons des froids prolongés et rigoureux. Pour les braver, nous aménageons nos demeures d'un matériel supplémentaire : portes et fenêtres sont doublées, issues inutiles bouchées, le poêle flambe la journée durant, nos vêtements enfin sont appropriés à la saison.

Ces précautions que nous savons si bien prendre, l'abeille — insecte si frêle qu'il ne peut supporter isolément une température inférieure à + 10° C. — ne peut s'en passer ; car pour maintenir normale son activité vitale, elle a besoin comme nous d'une certaine quantité de calorique. Elle l'a bien compris en mastiquant soigneusement les fentes de sa ruche, en établissant sa résidence d'hiver dans la partie centrale de ses domaines et en disposant ses vivres autour du groupement. Mais c'est tout ce qu'elle peut faire, et nous sentons combien cette protection est imparfaite. A nous donc, apiculteurs qui l'exploitons, de faire le reste ; procurons-lui un asile confortable, facile à chauffer et conservant bien cette douce chaleur. N'oublions pas que dans la ruche, le foyer est vivant, que si le groupe en hibernation est soumis trop facilement aux variations extérieures, c'est par un travail intense usant insectes et provisions qu'il maintiendra la chaleur nécessaire à son existence.

Les modèles décrits par nos maîtres sont bien compris pour procurer à nos bestioles le bien-être qui leur revient. La réduction latérale au moyen des planches de partition concentre la chaleur autour du groupe ; un espace restreint se chauffe plus aisément, d'où économie de combustible, c'est-à-dire de miel. Retenir en place cette chaleur émise par le groupe en empêchant les fuites par conduction, c'est lui procurer du même coup un repos aussi économique que complet. De là la nécessité de garnir de matériaux au pouvoir conducteur très faible l'intervalle situé derrière les partitions. Les mauvais conducteurs de calorique ne manquent pas ; à nous de choisir, dans les meilleurs, ceux qui sont à notre portée. Or les

déchets de paille, de foin, la mousse, de vieux tissus de laine ou de coton, la balle des graminées, de menus copeaux et, d'une manière générale, toutes les substances légères qui immobilisent dans leurs réseaux beaucoup d'air nous donneront pleine satisfaction ; ces matières étant également poreuses contribueront à assainir la ruche en absorbant l'humidité qu'elle renferme.

Pour placer commodément ces débris et les retirer le moment venu, on peut les renfermer dans des sacs en repliant sur lui-même l'orifice de chacun ; ceux à engrais conviennent fort bien.

Cet hiver je vais expérimenter le papier qui est une excellente protection ; comme son pouvoir absorbant est presque nul, je laisserai entre mon coussin de papier et la partition un petit intervalle en communication avec le matelas-châssis du plafond, intervalle que j'obtiendrai en clouant trois liteaux de plâtrier sur les traverses bordant mes partitions. Ce papier sera chiffonné, car sous cette forme ses qualités isolantes sont meilleures que s'il est étendu en une couche uniforme.

D'aucuns prétendent que l'air contenu dans l'espace supplémentaire créé par les partitions fait, sans autre, office d'écran thermique le plus parfait, dispensant ainsi de tout doublage la dite cavité. Ils basent leurs allégations sur un principe de la physique qui nous dit que les gaz — l'air y compris donc — *quand ils sont générés dans leurs mouvements* ont une conductibilité tellement faible qu'elle est inappréciable. Messieurs, vous êtes loin de compte ! car, vous n'ignorez pas que nos partitions sont entièrement libres par leur base et partant incapables d'immobiliser votre couche d'air. Bouchez soigneusement cette ouverture et d'autres que vous pourriez découvrir et vous aurez déjà une protection moins illusoire. En arrêtant les courants dits de convection qui se manifestent entre la pièce froide inhabitée et sa voisine tempérée par le groupe qui y hiverne, c'est-à-dire en emprisonnant cet air dans une matière filamentuse, (voir plus haut), vous la rendrez absolument réelle.

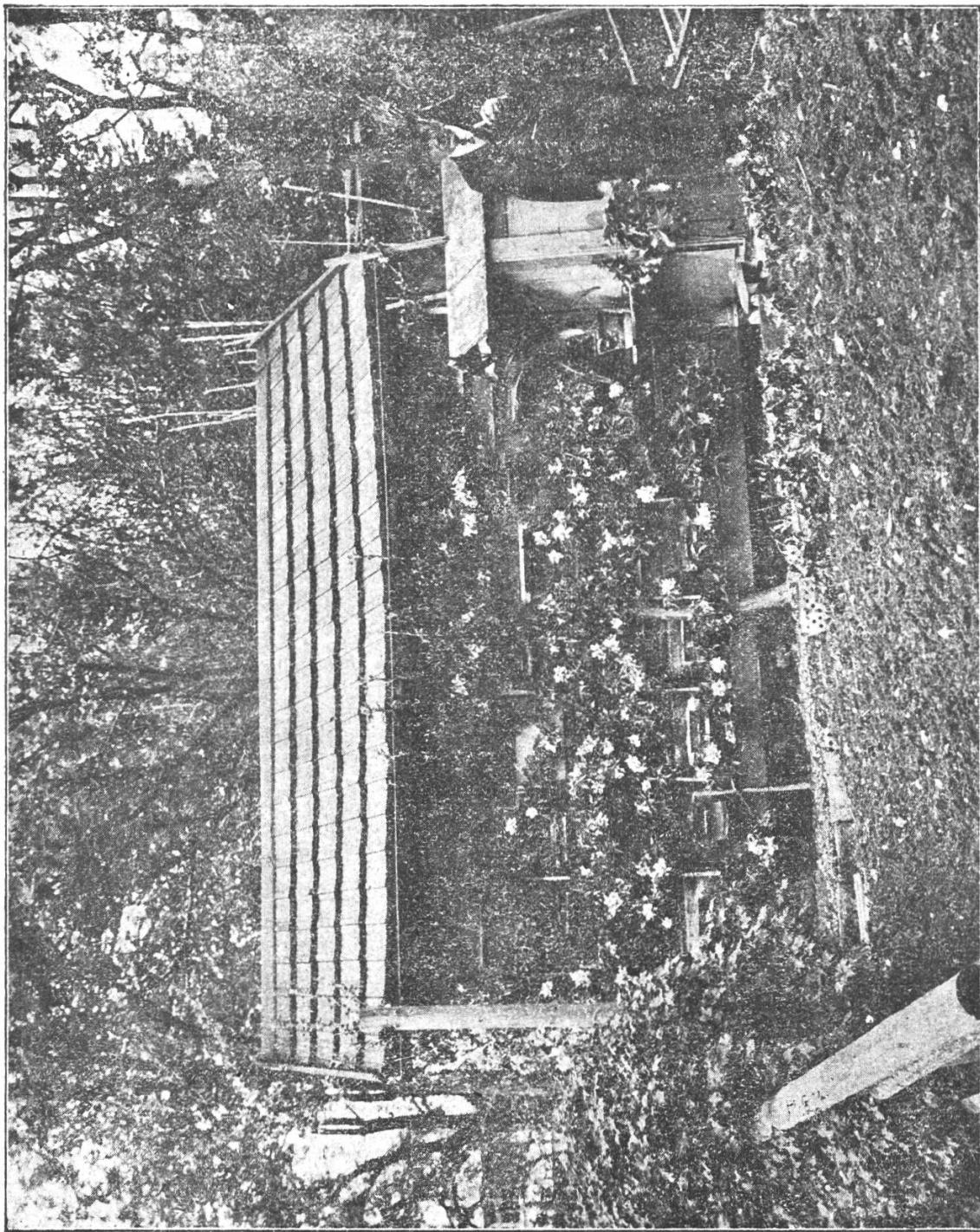
Je résumerai les conditions de logement pour l'hiver en disant :

1° Une ruche à parois épaisses est supérieure à un abri de construction légère.

2° En pays aux hivers relativement doux, les opérations d'arrière-saison sont simplifiées ; toutefois la capacité de la ruche sera limitée à la force de la colonie.

3° Sous notre climat, les précautions contre le froid sont de rigueur ; les partitions seront employées et l'intervalle non occupé par les rayons bourré de substances légères et perméables, faciles à placer comme à enlever.

A. Porchet.



Rucher de M. LANDOLF à Heiden (Appenzell).

Rucher modeste, mais très joli à voir. Quatorze ruches. Garniture d'espaliers de poires Astrakan mûrissant en août. La lumière est donnée par des fenêtres au toit et à la paroi de derrière.

## DES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ A L'APICULTURE

Le titre de cet article paraîtra ridicule à certains de mes collègues et je les comprends. Qu'est-ce que l'électricité vient faire ici? Veut-il électriser les abeilles pour les empêcher de piquer ou faire du miel avec le courant? Nenni, vous n'y êtes pas et je vous demande pardon de posséder peut-être la marotte des applications de l'électricité, c'est probablement un phénomène d'atavisme étant dans le métier.

Pourquoi ne chercherions-nous pas à utiliser en apiculture une force qui se vulgarise de plus en plus dans tous les domaines. Pour celui qui nous occupe, le courant est utilisable comme force motrice et producteur de chaleur.

Chez l'apiculteur industriel, tout devrait marcher à l'électricité, fabrication du rucher, commande des extracteurs et que sais-je encore? Pour l'amateur qui a le bonheur de posséder le courant chez lui ou même dans son pavillon, il se servira du couteau à désoperculer et pourra utiliser dans bien des cas la chaleur produite par une ou plusieurs lampes soit pour réchauffer des cadres avant l'introduction dans les ruches, au printemps surtout, soit pour maintenir une certaine température dans l'armoire à cadres évitant ainsi dans une certaine limite la cristallisation du miel en rayon. Il y a certainement bien des cas, que j'ignore, où il est possible d'utiliser le courant et je serais reconnaissant aux apiculteurs de les signaler dans notre *Bulletin*.

L'on est surpris de la chaleur que dégage une simple lampe et j'en ai eu un exemple en réchauffant des cadres dans une caisse avant l'introduction dans les ruches.

Une visite inattendue m'ayant fait oublier momentanément l'opération, quand j'arrive cire et miel étaient au fond de la caisse. Cet incident m'a valu la perte de beaux rayons et m'a suggéré l'idée qu'il était possible de créer un cérificateur électrique évidemment plus pratique et peut-être très simple et moins coûteux qu'un cérificateur à vapeur, demandant de l'entretien et du combustible pour la mise en service.

J'ai fait un essai en installant des lampes dans un cérificateur solaire, la cire fond bien mais ce n'est pas encore l'idéal. J'ai la conviction que l'on peut arriver à bien mieux que cela et qu'en soumettant le problème aux fabriques suisses d'appareils de chauffage électrique un ustensile pourrait être combiné avec presse pour extirper toute la cire des vieux rayons. Il est évident que pour concurrencer les appareils existant actuellement il faudrait quelque chose de simple,

pas trop volumineux, utilisant le minimum de courant pour la fusion de la cire et d'un prix de revient inférieur.

Le problème étant posé, je m'adresse aux chercheurs et amateurs de brevets pour le résoudre.

Il y a quelques années, la Romande avait ouvert un concours pour enfumoirs, c'est une idée qui me vient que nous pourrions plus tard faire de même pour un cérificateur électrique.

E. M.

## UN PEU DE TOUT

### *Conservation des rayons.*

Seuls les rayons renfermant du pollen sont attaqués par la fausseteigne; des rayons sans pollen, mais en contact immédiat avec ceux qui en contiennent, peuvent aussi être endommagés, surtout au moment où le ver « s'encoonne ». Ce n'est pas la cire qui est nécessaire à la larve, mais le pollen. Ne sortant pas volontiers de son repaire, le ver est obligé de faire une galerie dans la cire pour atteindre une autre cellule à pollen quand il a épuisé la provision de celle où il était d'abord.

Les grands rayons renferment presque toujours du pollen; les rayons de hausse en renferment souvent. Pour la conservation, j'examine minutieusement tous les rayons dont je fais deux parts : ceux qui renferment du pollen, fût-ce la moindre trace, et ceux qui n'en contiennent point. Ces derniers sont laissés par moi presque sans surveillance, tandis que les premiers sont soumis à une surveillance très rigoureuse et, sauf en hiver, sont soufrés assez fréquemment.

Les souris sont aussi amateurs de pollen, faute d'autre chose, et font de grands dégâts.

Pour débarrasser les rayons de leur pollen, j'ai essayé le moyen recommandé par le neveu de l'oncle Emile (voir 1916, VIII, 198), mais je n'ai obtenu aucun résultat. Pour que ce procédé puisse réussir, il faut probablement que les mailles de la cage de l'extracteur soient un peu grandes; celles du mien, au contraire, sont petites (15 mailles au décimètre). Quand au procédé préconisé par M. Heyraud (v. 1917, V, 117-118), il est accessible à bien peu d'apiculteurs.

### *Ruches jumelles.*

Je possède cinq ruches doubles, et l'expérience de plusieurs années me prouve que M. Thiébaud a tort de condamner irrévocablement ce genre de ruches (v. 1916, III, 62-64). Evidemment les jeunes reines peuvent se tromper de compartiment, comme il leur arrive de se tromper quand des ruches ordinaires sont trop rapprochées les unes

des autres, mais cela doit arriver bien rarement, car le cas ne s'est pas présenté chez moi. Il est peu probable que les butineuses se trompent, mais je n'en dirai pas autant des jeunes abeilles lorsqu'elles font leurs sorties de propriété. Il m'est arrivé d'avoir une colonie d'abeilles communes dans un compartiment et des italiennes dans l'autre, et, en effet, je remarque parfois des italiennes parmi les noires et vice-versa. Dans les deux compartiments, mes colonies se sont toujours développées normalement, sauf dans un cas (v. 1915, IX, 198).

Les ruches jumelles ont leurs avantages; le plus grand de leurs défauts, outre leur poids, c'est de ne pas se prêter à certaines opérations.

Supposons, par exemple, que le N° 1 d'une ruche double ait essaimé et que j'ai logé l'essaim dans le N° 3 d'une ruche double aussi; je voudrais transporter la souche ailleurs et mettre l'essaim à sa place, mais je dois y renoncer parce qu'il y aurait échange de butineuses entre les N°s 2 et 4, échange qui ne se ferait pas sans lutte. Si le N° 4 était inoccupé, les butineuses du N° 2, trouvant l'entrée fermée ne sauraient pas rejoindre leur colonie et finiraient par s'introduire dans les autres ruches, si les propriétaires voulaient bien le permettre; ainsi le N° 2 se trouverait considérablement affaibli.

Supposons un autre cas : la colonie de l'un des compartiments est pillée; tous les moyens s'étant trouvés inefficaces, il faudrait transporter la colonie pillée à la cave pour quelques jours, mais descendre une ruche double dans une cave n'est pas chose facile; en outre, l'autre colonie se trouverait bien injustement condamnée à la réclusion.

L'organisation du cantonnement d'hiver est un peu plus difficile dans les ruches jumelles que dans les ruches ordinaires.

Actuellement, je ne construis plus de ruches jumelles, non parce que je les trouve mauvaises, mais parce qu'il me semble que leurs avantages ne compensent pas leurs inconvénients.

#### *La tôle galvanisée.*

M. Gafner demande l'opinion des apiculteurs sur les nourrisseurs en tôle galvanisée (v. 1916, V, 120), et, en réponse, M. Chausse dit qu'il ne voit aucun inconvénient à l'emploi de ladite tôle (v. 1916 VI, 140), en quoi il a tort, le zinc étant facilement attaqué par les acides. La tôle galvanisée pourrait être utilisée exclusivement pour le sirop de sucre à condition qu'aucun acide n'y soit introduit. Pour le miel, ainsi que pour le sirop avec de l'acide en solution, la tôle étamée est préférable.

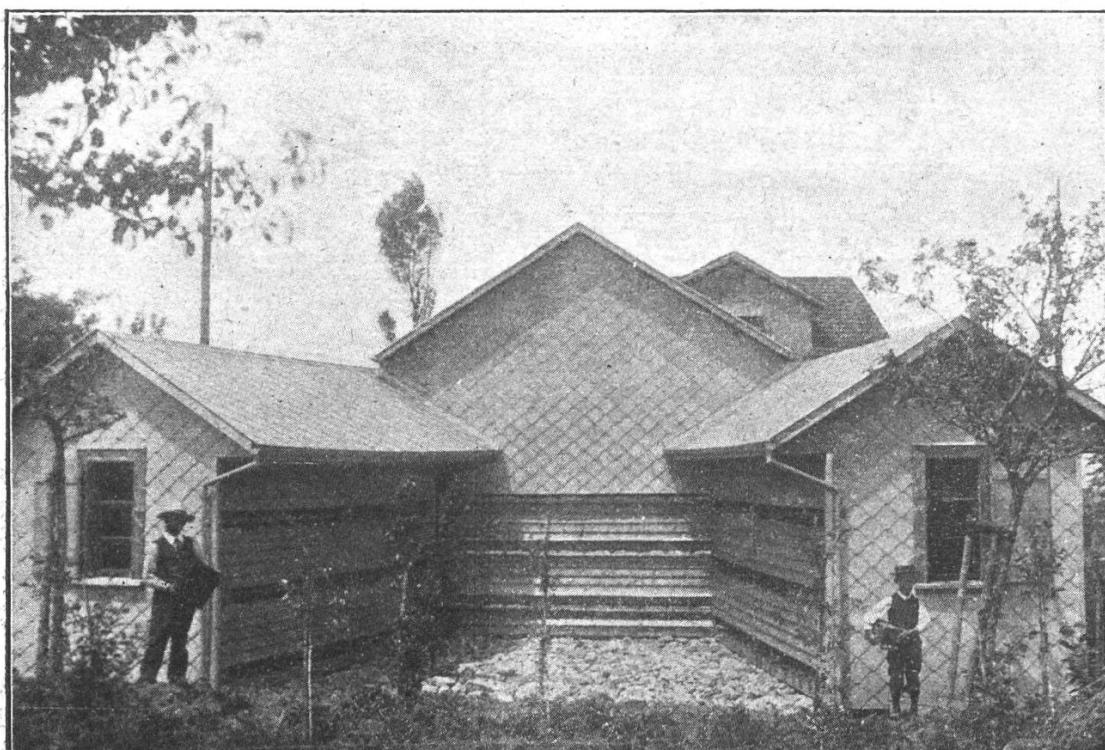
*Réponses à M<sup>me</sup> Chapuis (v. 1916, VII, 174).*

I. Je me permets de renvoyer M<sup>me</sup> Chapuis à ce que j'ai écrit au sujet de la destruction du couvain de mâle (1916, II, 44).

H. Je me trouve dans une région peu mellifère, où il est presque impossible que, dans les meilleures conditions, les abeilles puissent remplir deux hausses ; c'est pourquoi lorsqu'une hausse se trouve pleine, je préfère enlever quelques rayons operculés et les remplacer par des rayons vides. Si je me trouvais dans une région plus favorisée, je préférerais ajouter des hausses plutôt que d'enlever les rayons à mesure qu'ils sont operculés ; ce serait plus simple, me semble-t-il. Seulement, il n'est guère commode d'ajouter les hausses sans aide. En tout cas, comme que l'on fasse, la récolte n'en sera pas diminuée.

Le Touvet (Isère), le 28 août 1917.

*Aug. Corday.*



Rucher de M. STOLZ-HUBER à Kirchberg (Saint-Gall).

Ce rucher a des parois d'éternit. Dans chacune des ailes de ce vaste rucher se trouvent quarante colonies logées en « ruches suisses ». La lumière nécessaire est donnée par des fenêtres percées dans les parois opposées aux façades. La partie centrale a trente ruches et beaucoup de place pour toutes les opérations à faire dans un rucher.

## FEUILLE GAUFRÉE EN CELLULOÏD

Mes expériences de cette année sur feuille gaufrée en celluloid ont été concluantes, mais faut-il avoir un amour vraiment passionné pour ces petites avettes, pour que cette maudite guerre qui m'entraînait dans mes expériences ne m'ait pas empêché d'arriver au but désiré ; en effet, il ne s'agit pas de perdre un instant, d'autant moins que nous n'avons que trois mois durant l'année pour ce travail.

Cette année-ci, j'aurais voulu faire construire des hausses, et encore des hausses, mais la matière première manquant je me suis contenté de faire construire seulement deux cadres de hausses ; ceux-ci ont été construits aussi promptement que les rayons ordinaires ; ils pesaient deux kilos chacun, je les ai passés à l'extracteur et j'ai voulu me rendre compte de leur résistance en augmentant la vitesse ; le résultat fut tout simplement merveilleux, ils ont résisté à tous les efforts en donnant tout l'absolu de leur contenu.

Je ne m'arrêterai pas à ces succès, je me promets d'expérimenter des feuilles en aluminium ; avec un peu de patience, nous y arriverons.

Septembre 1917.

Romain Heyraud.

(Réd.) Le Comité de la Romande a pu constater de visu que ces rayons construits sur celluloid sont parfaits et que la paroi médiane offre une résistance surprenante. Nous présentons à M. Heyraud, ainsi qu'à ses abeilles, nos plus vives félicitations.

## LETTRE OUVERTE A MON COUSIN JEAN-LOUIS

Mon cher cousin,

Il y a quelques jours, en relisant mon *Bulletin* de 1916, j'ai retrouvé une des lettres que tu écrivais en août, à notre oncle Emile. J'ai été heureux de retrouver la dite lettre, car j'avais une dizaine de cadres de hausses qui contenaient beaucoup de pollen.

« Heureusement, me dis-je, voilà un moyen qui doit être excellent, puisque le cousin Jean-Louis l'a expérimenté. » Prendre les cadres, les immerger dans un récipient, ce fut l'affaire d'un instant. Quarante-huit heures après, je les passai à l'extracteur ; l'eau sortit, naturellement, mais le pollen ne voulut pas en entendre parler. « Sans doute, me dis-je, je ne les ai pas laissés assez longtemps dans l'eau ; je vais les remettre jusqu'à demain. » Mais le lendemain, le pollen ne sortit pas davantage. En outre, les jours suivants, en examinant les cadres dans la caisse où je les avais remis, je m'aperçus que mes

cadres moisissaient. Aussi, cher cousin, à moins que tu ne m'expliques la cause de mon insuccès, je vais laisser ton moyen de côté et faire ce qui m'a réussi jusqu'à maintenant : saupoudrer le pollen de sucre fin, et humecter les cadres avant de les rendre au printemps, moyen que j'avais trouvé dans le *Bulletin* et qui évite la moisissure.

Mes quatre ruches ont très bien hiverné, et, ce printemps, elles se trouvaient en bon état. Dans trois ruches, hivernées sur dix ou neuf cadres, il y avait un peu d'humidité dans les bords. Quant à l'autre, hivernée sur sept cadres, il n'y avait presque pas d'humidité. Il faut que je te dise qu'en août 1916, désirant faire bâtir des rayons, j'avais enlevé à cette ruche trois cadres ayant chacun environ deux kilos de miel que j'avais remplacé par des feuilles gaufrées. Mais je m'y étais pris trop tard, et à la visite d'automne, je m'aperçus que les abeilles n'avaient pas touché les feuilles gaufrées. Je les enlevai et laissai la ruche sur ses sept cadres. Je remplis ensuite d'épicéa l'espace en dehors des partitions.

A la visite du 5 avril, sur sept cadres, cinq contenaient de belles plaques de couvain et il restait trois kilos de provisions. Tu sais que le mois d'avril a été froid ; le plus souvent, le thermomètre n'arrivait pas à dépasser + 9°. En attendant le retour du chaud, et comme cette ruche ne devait plus avoir de provisions, je lui ai remis rapidement, le 14 avril, un des cadres enlevés en août, et de nouveau un cadre le 21. — Le 26, belle journée, 13° l'après-midi, visite de la ruche : forte population, cinq cadres de couvain, provisions 0 ; remis un cadre avec trois kilos de miel et quelques jours plus tard, remis encore un cadre que j'avais enlevé en automne à une autre ruche.

Tu aimerais peut-être, cher cousin, savoir ce que cette ruche a rapporté. Elle a déjà rempli à peu près sa hausse à la floraison des arbres fruitiers, soit entre le 9 mai et le 18 mai. La deuxième hausse a été mise le 18 mai, et, le 6 juin, j'ai dû encore enlever un ou deux cadres pleins pour donner de la place. Cette ruche a ainsi donné plus de quarante kilos de miel, et le 3 septembre, elle avait quinze kilos environ de miel comme provisions dans le corps de ruche.

Je m'aperçois, cher cousin, que ma lettre est déjà longue ; aussi je me hâte de la terminer en te souhaitant un bon hivernage pour tes abeilles et en te serrant cordialement la main.

*Ton cousin Lucien.*

## FLORE MELLIFÈRE

M. Pochon en parlant de la flore mellifère me paraît un peu pessimiste. Il y a certainement du vrai dans ses craintes, mais cependant je ne vois pas qu'il faille en conclure que les belles années soient choses du passé, celle-ci en est une preuve. Par exemple, j'ai déjà écrit dans le *Bulletin* qu'on voyait des ruches pleines où il n'y a point d'esparcette. Cette année vient en donner la preuve. Je suis dans une localité où il y a beaucoup d'esparcette à l'état naturel, mais à mon grand étonnement, en pleine floraison de cette plante, je ne parvenais pas à y trouver une abeille, j'en parlai à plusieurs collègues qui firent la même rémarque. Il y a en effet des cultures mellifères qui disparaissent, l'esparcette en est une, le colza avait presque disparu, mais la guerre nous le ramène par la cherté de l'huile. Le trèfle incarnat a aussi disparu, une plante encore qui était d'un grand secours au mois de juillet a disparu par le fait de la charrue. Je n'en sais pas le nom botanique (on la nomme vulgairement brûle-blé) elle croît dans les champs de blé et fleurit sitôt après la moisson, c'est une fleur d'un blanc jaunâtre haute d'environ 20 centimètres, d'une odeur particulière, les champs en étaient autrefois tout blancs et les abeilles y butinaient en masses, maintenant les champs de blé sont retournés aussitôt moissonnés. Tout cela est malheureux pour nos abeilles, mais remarquez que lorsque la fauax fait son œuvre, la miellée est en grande partie terminée. C'est toujours les prairies qui font la récolte et j'ai toujours vu que lorsqu'on commence les foins la miellée est finie, il est vrai que je suis dans un endroit où l'on ne se presse guère pour ce genre d'opération. Je ferai remarquer à M. Pochon que le mélilot et le trèfle incarnat sont des plantes bisannuelles et non vivaces et il est arrivé pour le mélilot cette année comme pour l'esparcette, c'est que je n'ai pas vu cette plante fréquentée par les abeilles. J'en avais semé environ mille mètres près de mon rucher, j'en ai été quitte pour les frais. Je n'attribue la belle récolte de cette année qu'aux arbres fruitiers et aux prairies, or ces cultures ne sont pas prêtes à disparaître. La fleur par excellence qui peut entrer dans la culture c'est l'esparcette à deux floraisons dont la seconde est d'une richesse extrême en nectar et dure quatre à cinq semaines. Pour les apiculteurs, c'est une culture de grande valeur, son miel à lui seul vaut bien des fois son fourrage, malheureusement elle ne dure pas longtemps. L'asclépias pourrait aussi entrer dans la culture, sa paille peut servir à la fabrication du papier et payerait largement les frais de culture, sa valeur mellifère est énorme et dure longtemps. Il y a aussi un arbre d'ornement à conseiller à nos autorités, c'est le sophora du Japon, d'une

efflorescence énorme et dont les pétales tombés sur le sol sont encore couverts d'abeilles. Comme arbrisseaux, plantez la renouée, le budlaya, l'indigotier et toutes les personnes qui s'intéressent aux abeilles feront bien de faire une visite aux cultures de M. Correvon, à Chêne-Bourg, on peut voir là des centaines de variétés mellifères; M. Correvon se propose de nous doter d'un ouvrage ou catalogue de plantes mellifères, nous espérons avoir bientôt le plaisir de le consulter.

M. Pochon, dans son article, fait allusion à la dimension des ruches. Il est vrai que dans les mauvaises années on tire souvent plus de miel des petites ruches que des grandes, mais ceci est illusoire par la raison que les grandes mettent du miel dans le corps de ruche tandis que les petites occupent toute la place par le couvain, elles sont donc obligées de mettre tout le miel dans les hausses, c'est ce qui nous a valu le cadeau en sucre que la Confédération nous a accordé. Nos Confédérés apiculteurs ont une grande influence à Berne, aussi ont-ils fait comprendre qu'il leur faut du sucre pour l'hivernage car leurs ruches ne contiennent que du couvain<sup>1</sup>. *Qu'ils en soient bénis*. Quant à la dimension des ruches, nous avons des partitions qui permettent de rétrécir au besoin. J'en ai fait usage cette année en ne laissant que huit et neuf cadres à quelques ruches, cela n'a pas empêché ces ruches de me remplir la troisième hausse à l'exception des deux cadres du bord, et la troisième placée encore sur les autres.

A propos de plantes mellifères, j'oubliais de mentionner un exemple à suivre. Dans le canton de Berne, on défend la vente des châtons de saule-marsault et on distribue dans les écoles des circulaires invitant les enfants à ne pas les cueillir. Très bien.

*Louis-S. Fusay.*

## NOUVELLES DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(*Extrait d'une lettre de M. C.-P. Dadant, à la rédaction.*)

La fabrication de cire gaufrée a dépassé toutes les années précédentes. Nos ventes de cet article ont été de 268,000 livres, soit 122,000 kilos en chiffres ronds. La récolte de miel étant très faible, il est évident que les acheteurs ont été encouragés par la saison précédente qui a donné d'immenses résultats. Cela indique que la saison

<sup>1</sup> La ruche Bürki-Jeker ne mérite en général pas ce reproche ; elle est peu pratique à visiter, mais à l'ordinaire, son cadre plus haut que large permet aux colonies d'y loger d'abondantes provisions pour l'hiver... lorsque la saison le permet.

Genève a été favorisé : tout va bien là-bas, tant mieux, mais nous connaissons des contrées où les Dadant-Blatt ont aussi peu de miel que d'autres systèmes.

Quand la récolte va... les abeilles, même logées très mal, amassent quand même. Mais s'il n'y a pas... même les « ruches-palaces » n'y peuvent rien non plus. (*Réd.*)

prochaine sera beaucoup moins forte, comme vente d'objets apicoles.

Notre récolte personnelle est faible. Pas de miel blanc. Mais en ce moment, les abeilles travaillent sur les « bidens », une fleur d'un jaune d'or donnant un miel jaune d'or aussi.

Les prix des miels sont très élevés, pour notre pays. On obtient facilement 15 à 18 cents par livre, en gros, soit 175 à 200 francs les 100 kilos. Au détail, le miel se vend jusqu'à 2 fr. 50 et 3 fr. le kilo. Nous, qui étions depuis si longtemps habitués aux prix de 80 à 150 fr., trouvons cela énorme. Les céréales sont aussi hors de prix. Comme les récoltes sont excellentes, les cultivateurs feront une année excellente aussi.

Vous me demandez des nouvelles plus complètes de notre récolte de 1916. La saison de juin-juillet avait dépassé nos espérances ; puis la saison d'automne, août et septembre, est venue combler la mesure. Double récolte, peu d'essaïms : environ 30 sur 525 ruches ; avec l'élevage de quelques reines, nous sommes arrivés à un total de 600 colonies. Le miel s'est bien vendu, car le sucre semble rare partout ; nous n'avions pas prévu la hausse et, en ce moment, nous achetons pour nos clients à des prix beaucoup plus élevés que les prix obtenus par nous pendant l'hiver. L'Angleterre nous demande des contrats pour fourniture de miel pour la fin de l'été. Nous n'avons jamais rencontré pareilles conditions.

Le gouvernement fait des dépenses inouïes pour l'armée, la marine et l'aviation. Nous allons donc apprendre, nous aussi, ce qu'il en coûte de se trouver en guerre, mais c'est pour une cause juste et bonne. Je suis très heureux des compliments que vous faites sur l'Amérique. Oui, je crois que notre pays va causer un changement dans l'opinion des peuples à son égard. On nous a trop accusés d'être avides de gains. Il est vrai que l'Américain est très entreprenant ; mais il aime la justice et la liberté. C'est pour cela que les Etats-Unis annoncent carrément qu'ils font la guerre pour le droit seulement sans demander ni désirer de territoires ou d'indemnités. Notre premier emprunt a été dénommé « Liberty Loan » l'emprunt de la Liberté ; il est déjà couvert une fois et demie.

*C.-P. Dadant.*

---

#### Utilité des abeilles au point de vue de l'économie nationale.

---

*Feuille d'Avis* du 31 août.

Le miel n'est peut-être, pour certains, qu'un article de luxe ; mais quand on examine la question à fond, on se rendra facilement compte que sa production et sa consommation sont d'une grande utilité au

point de vue de l'économie nationale. Le miel contient environ 70 à 75 % de sucre ; donc dans 100 kilos de miel il y a 70 à 75 kilos de sucre. Or, malgré la nécessité de nourrir les abeilles de sucre dans les mauvaises années, il reste un rendement net moyen d'environ douze kilos de miel par ruche, qui arrive, dans des années exceptionnelles, à des rendements beaucoup plus considérables. Alors si, déduction faite du sucre donné aux abeilles, il reste un surplus moyen de douze kilos par ruche, on doit considérer les abeilles comme de très nombreuses petites productrices de sucre qui augmentent les stocks du pays. Ce sucre, consommé sous forme de miel, par la classe aisée de la population, pourrait laisser en disponibilité, pour l'usage des moins aisés et des ménagères pour leurs confitures, une quantité plus grande de sucre ordinaire. C'est simplement une question d'organisation, pendant les années de guerre, qu'on pourrait établir. On peut ainsi comparer les abeilles aux actives ouvrières d'une immense fabrique de sucre, ayant des ramifications dans tous les pays. Les ouvrières tirent leurs matières premières de la nature, des fleurs des champs et des forêts et elles les transforment en miel. Cette grande richesse, en matières premières sucrées, répandue dans la nature, serait absolument perdue pour l'homme sans les abeilles. Voilà pourquoi nous parlons de leur utilité dans l'économie nationale.

Hélas ! l'année 1917 a été pauvre en matières premières pour cet insecte. Il meurt de faim. Pour les sauver, en présence de l'hiver, il y a deux moyens : l'un consiste à lui rendre le miel prélevé en juin et de le mêler au peu de sucre fourni par la Confédération qui est insuffisant ; l'autre est de diminuer les colonies du rucher en sacrifiant une reine sur deux ruches, et des deux n'en faire qu'une. (Voir pour cette opération les manuels d'apiculture.) Ce sera dur et coûteux pour bien des apiculteurs, mais il faut s'y résoudre. Apiculteurs ! courage et confiance en Dieu pour l'avenir !

*Ls. Langel, pasteur.*

---

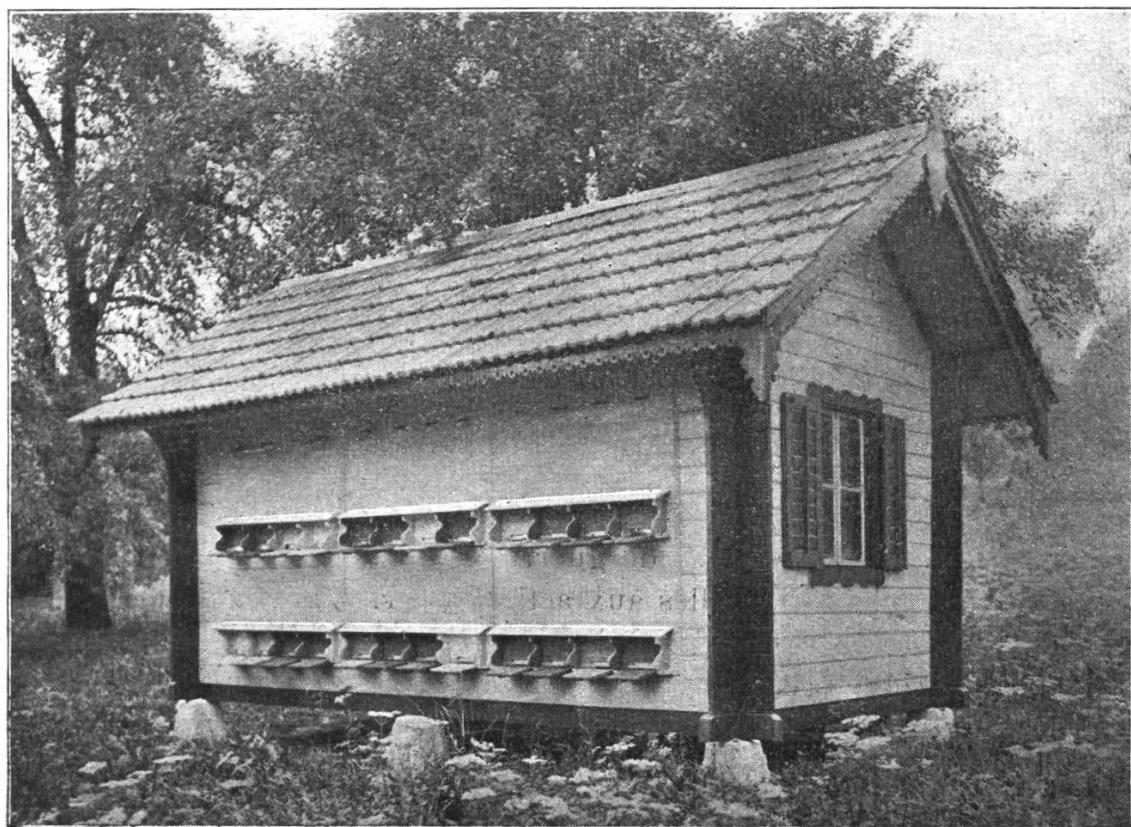
## BIBLIOTHÈQUE

---

J'ai prêté, de ma collection particulière, sans les inscrire, les années 1915 et 1916 de la *Schweizerische Bienenzeitung*. Je prie l'abonné qui les a de bien vouloir me les renvoyer au plus tôt.

*Schumacher.*

---



Le rucher ci-dessus est situé à Malters (Lucerne). Il mesure 5 m. 15 de long sur 2 m. 60 de large. Il n'a des ruches que sur la face que nous voyons ; de l'autre côté et à chaque extrémité il y a la porte et des fenêtres (quatre). Les avant-toits ont 73 cm. Il y a place pour vingt-quatre ruches et suffisamment d'espace pour toutes les opérations et remiser tout l'outillage, ainsi que des armoires à rayons. Les trous de vol de l'étage inférieur sont à 80 cm. du sol ; la construction repose sur sept socles en ciment. Les frais de construction et d'installation sont montés à 1000 francs environ. (Rucher construit avant les prix de guerre actuels.)

---

## NOUVELLES DES SECTIONS

---

### *Section des Alpes.*

L'assemblée d'automne de la Section des Alpes, tenue dimanche 9 septembre à Glion, a été agrémentée d'une charmante causerie de notre président de la Romande, M. Mayor, causerie ayant pour objet « l'élevage des reines ». Ce sujet était bien pour captiver tous nos apiculteurs, d'autant plus qu'il a été développé non dans une âpreté scientifique, mais d'une manière pratique, brève et compréhensible :

M. Mayor nous apportait le fruit de ses expériences. En voici un court résumé pour..... les absents.

Chaque apiculteur sait que toute ruche devenue orpheline, mais possédant ou pourvue de couvain frais (œufs) a bientôt à sa tête une nouvelle reine, une jeune mère, grâce à l'instinct diligent de l'abeille. Mettant à contribution cette prédisposition naturelle de nos chers insectes, voici comment notre président pratique pour son élevage.

Quatre petits cadres bâtis, formant chacun le quart d'un grand, tenus dans chassis (grand cadre) du système de la ruche, sont placés à proximité immédiate du nid à couvain, à portée de la reine, puis une légère nourriture est donnée afin d'activer la ponte. Au bout de quelques jours, après s'être (naturellement) assuré que les quatre quarts de cadre ont reçu la visite de la reine de bonne souche dont on veut perpétuer la race, ceux-ci sont sortis de la ruche pendant une bonne journée de récolte. Pourvus d'œufs et garnis de jeunes abeilles, ils sont alors déposés parallèlement dans une caissette appropriée au but proposé, c'est-à-dire dans une ruche miniature installée à quelque distance. Les abeilles, ainsi rendues orphelines ne tardent pas à transformer une ou plusieurs cellules ouvrières en cellules royales et... le tour est joué. (Nourrir quelque peu.) Une vingtaine de jours après, une jeune reine est prête à remplacer une congénère disparue ou à faire disparaître.

La jeune reine enlevée de la ruchette et pour ne pas perdre un temps précieux, on peut alors placer, simplement entre les petits cadres, une (de préférence au moins deux) de ces cellules royales qui ornent nos rayons. Ces cellules sont presque toujours acceptées si l'on a soin de les placer au plus tôt vingt-quatre heures après le prélèvement de la jeune mère que l'on a élevée. L'opération peut ainsi se répéter plusieurs fois.

Les petits cadres et la ruchette sont préférables à une séparation ou division d'une grande ruche, les 40° de chaleur nécessaires à l'incubation se perdant beaucoup moins vite, et l'espace vide à chauffer étant restreint au plus strict volume.

Dans sa causerie, M. Mayor nous a montré que l'on pouvait très bien pouvoir soi-même en tout temps à tout changement royal et qu'avec peu de frais et un peu de diligence on pourrait garder chez nous les 300,000 francs que nous payons à l'étranger, chaque année, pour l'importation de reines et d'essaims.

Je ne relève ici qu'un des sujets ou objets ayant donné lieu à discussion. D'autres, non moins intéressants ont aussi été touchés, « effleurés ». Une plume plus alerte que la mienne saura sans doute, mieux que moi, narrer le cours de notre assemblée et de... notre rentrée.

Hans.

## NOUVELLES DES RUCHERS

*M. Jules Mahon, Courfaivre, le 2 septembre 1917.* — Encore une campagne qui, ayant bien commencé, finit assez mal. Il a bien fallu revenir des belles espérances de la fin de mai, mais en comparant 1917 avec 1916, il ne faut pas trop récriminer. On avait fait tout son devoir en 1916, on a malgré tout récolté passablement de miel, vendu à des prix que l'on n'avait encore jamais vus.

Il n'en est pas moins vrai que tous il faudra nourrir copieusement avec cette différence que, en 1916, il fallait après n'avoir récolté aucun kilo de miel, donner les vivres d'hiver au grand complet et à toutes les colonies, tandis que cette année on peut trouver par-ci par-là quelque colonie ayant dans ses grands cadres assez de vivres pour son hivernage. J'ai eu la surprise d'en trouver deux ou trois qui, après avoir donné une assez belle hausse, avaient encore passablement de miel en trop dans la chambre à couvain.

Les colonies sont fortes en population avec quatre à cinq rayons de couvain de tout âge; quelques-unes très fortes avec une jeune reine n'en ont plus que un à deux en grande partie operculé. Cela peut faire prévoir que si les vivres sont donnés en suffisance et que la température de l'hiver reste dans une bonne moyenne que l'on retrouvera en mars-avril de belles et bonnes ruchées.

## AVIS IMPORTANT

A MM. les présidents et secrétaires des sections,

Le comité de la Romande cherche le moyen le plus pratique et le plus sûr d'obtenir une distribution irréprochable du *Bulletin*. Dans ce but, il a pris un arrangement avec l'administration des postes qui se chargerait de la dite distribution, à condition que les destinataires du journal soient *classés par localité*. Nous venons donc prier les comités d'établir, dès maintenant, la liste de leurs membres par localités ou offices de poste; ces localités seront classées par ordre alphabétique; dans les villes ou agglomérations populeuses, les noms des membres seront aussi rangés par ordre alphabétique.

Ce nouveau travail que nous demandons à votre complaisance pourra d'ailleurs vous être utile à vous-mêmes dans d'autres occasions (expédition de sucre, par exemple); en outre, il évitera des erreurs; les réclamations pourront et devront être désormais adressées par chaque sociétaire à son propre bureau de poste et seront ainsi rapidement et sûrement liquidées. Il n'y aura pas à établir cette liste chaque année.

Afin d'éviter l'encombrement de fin d'année et pour pouvoir être prêt à temps pour l'envoi du premier numéro de 1918 (paraissant à fin décembre), le soussigné serait reconnaissant à MM. les présidents et secrétaires qui voudront bien lui envoyer ces listes (établies comme ci-dessus) *le plus tôt possible*, dans le courant de novembre en tout cas; les listes de 1917 peuvent servir de base, les modifications, apportées par le paiement des cotisations pour 1918, pourront toujours être envoyées et enregistrées au fur et à mesure qu'elles

se produiront. Il est recommandé d'écrire très lisiblement et de mettre les adresses au complet, en évitation d'erreurs dont l'administration ne peut être rendue responsable. Les sections dont les listes ne seront pas parvenues le 5 décembre, courront le risque de recevoir tardivement aussi le premier numéro de l'année. Tous les renseignements complémentaires peuvent être demandés au soussigné.

Schumacher, Daillens.

Pour compléter ce qui précède, MM. les présidents de sections sont informés qu'ils recevront incessamment une circulaire ainsi que des formulaires qu'ils voudront bien utiliser pour établir la liste des membres de leurs sections.

Je leur demande des excuses pour les répétitions qu'elles contiennent, mais ces pièces étaient à l'impression lorsque j'ai eu connaissance de l'avis de M. Schumacher.

Novalles, 24 octobre 1917.

A. Mayor.

**Prix de 1<sup>e</sup> classe et Médailles :**

**BERNE 1895 — GENÈVE 1896 — THOUANE 1899 — PORRENTRUY 1902**

**DÉPOT  
CENTRAL**

d'outils apicoles, cadres, sections,  
de boîtes, bocaux et étiquettes à miel,  
de cire gaufrée en 3 épaisseurs.

**CHEZ**

**E. WARTMANN, BIENNE, Suisse**

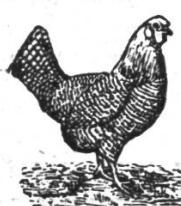
Prix modérés. Qualité irréprochable. Renseignements.

60004

**Cire d'abeilles  
pure suisse**

est achetée par n'importe quelle quantité, contre paiement comptant. 60041

Jos SUTER, apiculteur,  
WIL (St-Gall).



**VOLAILLES**

pour la ponte 60040  
les meilleures  
les moins chères.  
Prix courant gratis.

MOULAN, Fribourg.



**Miel d'abeilles**



garanti pur produit suisse est  
acheté sur échantillon par les  
**Usines de Produits  
Alimentaires S. A.,  
OLTEN**

60042

Tél. 2.38.

**Je suis toujours acheteur** de miel d'abeilles,  
garanti pur.  
Offres à J. SCHALLER-FELLMANN, Spiegelgasse, 14, Bâle.

**Je cherche** 1 ruche complète avec provision pour l'hiver.  
Offre Chr. R. Ducrest, 18, Bd G. Favon, Genève.